

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 7 octobre 2019, le règlement suivant :

Règlement 1117-19 ayant pour but de pourvoir au paiement des frais d'émission du refinancement de 743 400 \$ et pour ce faire un emprunt au montant de 14 868 \$, remboursable en 5 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 24 octobre 2019. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 25^e jour d'octobre 2019

Céline LeBlanc
Greffière